

BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

ANALYSE CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

L'ADMISSION :

• PRÉREQUIS :

Le BTSa analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac professionnel agricole, bac STAV, bac général. Accès sur dossier, voire tests et/ou entretien. **L'inscription se fait directement sur ParcoursSup et auprès de la MFR du Val de Manse.**

• MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

- > **Ouverture des inscriptions** : mars/avril
- > **Début de la formation** : septembre
- > **Durée de la formation** : 2 ans

Le BTSa ACSE de niveau 5 est uniquement disponible en apprentissage. **Il est impératif de trouver une entreprise pour la signature d'un contrat d'apprentissage.** L'établissement et la formation BTSa ACSE sont accessibles aux personnes en situation de handicap et de difficultés d'apprentissage. Un référent handicap accompagne le jeune tout au long de sa scolarité. Un test de positionnement est réalisé en début d'année. Possibilité d'entrée/sortie échelonnées sous réserve d'acceptation.

• PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

Le technicien supérieur en Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole peut occuper des emplois salariés ou non salariés du type chef d'exploitation, gérant, chef de culture ou responsable d'élevage, animateur ou technicien-conseil, technicien d'expérimentation ou d'agriculture, contrôleur (qualité, aides, ..), technico-commercial. Pour le titulaire du diplôme, l'installation agricole demeure l'orientation professionnelle la plus importante, parfois précédée d'une période de salariat dans une entreprise agricole ou dans les services à l'agriculture.

LA FORMATION :

• OBJECTIFS :

- > S'exprimer, communiquer et comprendre le monde.
- > Communiquer dans une langue étrangère.
- > Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser.
- > Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données.
- > Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole.
- > Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité.
- > Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement.
- > Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité.
- > Faire face à une situation professionnelle.



BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

ANALYSE CONDUITE ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

• CONTENU DE LA FORMATION :

Enseignement général :

- Lettres, Anglais, Éducation socioculturelle, EPS, Mathématiques, TIM, SES, Histoire Géographie, Sciences économiques, sociales et de gestion, Sciences agronomiques, Écologie

Enseignement professionnel :

- Prendre en compte le contexte professionnel, Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole, Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement, Construire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité

Contenus supplémentaires :

- Visites d'exploitations et organismes agricoles, intervenants extérieurs, salons, forums...

• COMPÉTENCES/CAPACITÉS VISÉES :

- > Technique
- > Organisationnelle
- > Relationnelle
- > Analytique
- > Managériale
- > Transversale

• MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Sorties et visites pédagogiques, Interventions de professionnels, Travaux pratiques, Supports pédagogiques adaptés aux apprenants et à la formation

• DURÉE DE LA FORMATION :

1ère année : 20 semaines (+/- 700 heures)

2ème année : 20 semaines (+/- 700 heures)

• RESPONSABLE DE LA FORMATION :

 M. Charles LETESSIER (02.47.26.07.31)

• COÛT DE LA FORMATION :

Le coût de formation comprend les frais, de restauration et d'hébergement. Pour les apprentis, les OPCO participent aux frais de scolarité.

Retrouvez tous nos tarifs en détail sur notre site internet : www.mfrvaldemanse.fr

SUIVI DE L'ACTION :

- > Visite d'apprentissage
- > Carnet de liaison & carnet de compétences
- > Réunion avec les maîtres d'apprentissage
- > Espace Numérique de Travail

OBTENTION DU DIPLÔME :

> Passage de 20 CCCF sur 2 ans

(Une moyenne de 9/20 est exigée pour les épreuves Terminales et une moyenne de 10/20 minimum aux épreuves certificatives)

> Les Épreuves :

Épreuve Terminale d'Expression Française et de Culture Socio-économique : Coef. 6 / Épreuves Technique Scientifique et Professionnelle : Coef. 12

Les notes validées ainsi que les blocs de compétences seront conservés sur le parcours de formation

POURSUITES D'ÉTUDES :

- > Licence pro mention gestion des organisations agricoles et agroalimentaires
- > Licence pro comptabilité et gestion des entités agricoles

INSERTION PROFESSIONNELLE :

- > Gérant d'exploitation agricole
- > Technicien agricole

+ D'INFOS :

<https://www.francecompetences.fr/RNCP38650>

Certifié par le Ministère de l'Agriculture, le 21/02/2024

